

# L'intelligence sociétale au service de la sécurité territoriale : axes de réflexion

Pierre FOURNIÉ

Pierre Fournié est membre du laboratoire DICEN-IDF de l'Université Gustave Eiffel. Ses principaux domaines d'investigation sont l'Intelligence Compétitive (CI) et le Développement Territorial appliqué aux territoires insulaires ou en difficulté. Il enseigne le Dialogue Interculturel, le Commerce International et l'Intelligence Economique et Stratégique dans le cadre de séminaires internationaux en écoles de Management ainsi qu'à l'université Gustave Eiffel. Il a co-écrit avec Alain Juillet et Henri Dou, « Effondrements et géopolitique du COVID-19 » (Editions Anima corsa, 2020).

Le territoire est devenu « *l'espace stratégique de mise en œuvre de la sécurité globale* » [Clerc, 2017]. Formulé lors des Assises de la sécurité globale des territoires (Preventica) tenues en juin 2017 à Paris, ce constat engageait les différents acteurs à amorcer une transition vers une sécurité globale territorialisée. Encore est-il nécessaire de clarifier cette notion de territoire qui comme d'usage en France est synonyme de complexité. À titre d'exemple, les quatre principaux référentiels relatifs aux espaces ruraux peuvent produire des résultats très différents (de 20,2 % à 92,4 %) quant au poids desdits espaces [Pistre & Richard, 2018].

Depuis ce forum de réflexion, plusieurs crises sont venues accroître la pression exercée sur les territoires. Les mouvements de protestation, ceux des gilets jaunes en particulier, un temps désarçonnés par la communication gouvernementale ou discrédités par des infiltrations de diverses natures, menacent de réapparaître. La pandémie de COVID-19 a, par ailleurs, sapé les équilibres. Le point de rupture est proche, que ce soit en matière économique, commerciale, financière, politique, sociale ou environnementale [Fournié, Dou, Juillet, 2020]. Les individus sont psychologiquement ébranlés, sans doute de façon durable. Les hiérarchies établies tant dans les sphères officielles que clandestines sont rompues. Des actes irrationnels risquent d'apparaître au côté des menaces hybrides ou plus traditionnelles.

Le présent article s'inscrit dans la lignée des travaux évoqués et propose de développer une vision du territoire faisant appel à « l'intelligence sociétale » pour développer une « méthodologie de compréhension du territoire ». L'objectif est d'appréhender le système territorial dans son ensemble, son organisation, les acteurs qui y opèrent, les processus qui l'animent ainsi que les risques qui le menacent. Cette déconstruction doit permettre de mettre en évidence sa configuration dimensionnelle, relationnelle et de percevoir ses évolutions dans le temps. Notre approche s'inspire librement de la « *méthodologie de la prospective régionale* » [Gonot & Loinger, 1996], et s'appuie sur le concept de « vulnérabilité territoriale » [D'Ercole et Metzger, 2009].

La gendarmerie nationale, par le maillage de l'hexagone qu'elle offre, par sa présence au niveau local, régional et national, par sa sensibilité particulière à l'intelligence économique au travers du réseau de référents SECOPE (sécurité économique et protection des entreprises) et surtout en raison du prestige dont elle jouit dans la population, s'impose comme le partenaire idéal pour conduire une vision fondée sur le triptyque compréhension – pénétration -maîtrise.

Cela implique toutefois de « sortir des fortins » et de ne pas céder intégralement à une pensée dominante remettant entre les mains de la technologie l'avenir de la sécurité.

## Introduction : une image durablement positive

« *La gendarmerie, c'est une organisation à part. C'est la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité d'un pays, c'est une surveillance moitié civile, moitié militaire, répandue sur toute la surface, qui donne les rapports les plus précis* » [Sénat, 2008]. C'est ainsi que Napoléon décrit dans une lettre adressée le 16 mai 1806 à son frère Joseph, roi de Naples, les attributions de cette « *quatrième armée* » [Haenel, Lizurey, Pichon, 1999]. Depuis la loi 2009-371 du 3 août 2009, le gendarme est, tout en conservant son statut militaire, rattaché au ministère de l'Intérieur. Pourtant contrairement aux autres armes, la gendarmerie n'a pas vocation (sauf application d'accords internationaux) à être projetée sur des théâtres d'opérations extérieurs. Sa mission est « *d'assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. Elle contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations* ». Elle est là pour « *veiller à l'exécution des lois* » et « *la police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles* ». Ses attributions supposent qu'elle « *participe à la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la nation, notamment au contrôle et à la sécurité des armements nucléaires* » (article 1). Surtout, aucune réquisition n'est nécessaire pour la mettre en action sur le territoire national contrairement aux autres forces armées (article 4).

De façon synthétique, deux grands types de missions lui sont dévolues : les missions de sécurité publique et les missions de police judiciaire. Cette dernière comprend les actions de lutte contre la criminalité (Brigade anticriminalité), antiterroriste (Brigade de lutte antiterroriste), les techniques de recherche scientifique des preuves et indices (Institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale). Quant à la sécurité publique, elle intègre les missions d'ordre public (maintien de l'ordre, sécurisation des biens et personnes, protection des représentations françaises hors de l'hexagone) et de sécurité publique générale. La sécurité publique est le terrain d'action des forces mobiles ou des unités territoriales. Les unes pouvant compléter ou appuyer le travail des autres.

L'accélération, l'intensification, la complexification d'une menace protéiforme et susceptible de surgir à tout moment nous semblent avoir agi sur la relation entre le gendarme et le citoyen. Si nous laissons de côté des sondages diffusés par le ministère de l'Intérieur<sup>1</sup> et dont les méthodologies prêtent à contestation pour certains<sup>2</sup>, les sondages récents CASDEN-BVA<sup>3</sup>, mais surtout les enquêtes récurrentes de l'IFOP montrent que la gendarmerie tient encore une place spécifique dans le cœur de la population. Ainsi le « *Baromètre sur l'image comparée des gendarmes et des policiers – Vague 6* » de décembre 2020, affirme que :

—

85 % des Français ont une bonne image des gendarmes, contre 70 % pour les policiers;

—

ce chiffre baisse de 3 points en 4 ans (enquête 2016), contre 10 pour la police;

—

les affrontements entre forces de l'ordre et *Black Blocs*, quasi hebdomadairement depuis le mouvement des Gilets Jaunes, viennent écorner l'image des policiers alors que celle des gendarmes semble préservée.

On pourrait arguer que ce questionnaire, administré en ligne à un échantillon de 1 004 personnes de 18 ans et plus, tient à l'écart de jeunes populations susceptibles d'influer les résultats. Il a, par ailleurs, été impacté selon ses auteurs par l'affaire Michel Z., toujours en cours, et dont les épisodes à venir pourraient amener certains à modifier leur position. Enfin, les affrontements ont souvent eu lieu dans de grandes agglomérations, donc en zone police et les escadrons mobiles sont rarement associés à l'image du « *Soldat de la Loi* » [Lizurey, 2006].

On pourrait aussi noter que ces 85 % sont constitués de 35 % ayant une « très bonne opinion » et de 50 % ayant une « assez bonne opinion » (contre respectivement 17 et 53 % pour la police) et faire remarquer l'amplitude existant entre « très » et « assez » pour enfin souligner les qualificatifs appliqués dans le temps par les sondés à leurs forces de sécurité.

Ainsi, s'ils sont perçus comme plus proches de la population que les policiers, ce n'est qu'en trompe-l'œil et par défaut. Pire, nous pressentons que l'incertitude ambiante a entraîné un repli sur soi de l'institution au moment même où capter, à la source, une matière informationnelle non encore polluée par les distorsions générées par l'environnement ou les réseaux sociaux devient absolument critique.

Comme jadis en Indochine, faute d'effectifs suffisants, les gendarmeries pourraient devenir des fortins répartis sur le territoire, censées représenter la sécurité mais se protégeant de l'extérieur par le biais d'enceintes et de caméras de surveillances, n'effectuant qu'à regret des missions de contact avec la population, ne percevant que par le biais de « passeurs extérieurs à l'institution » les frémissements de corps sociaux, les agissements d'organisation délinquantes, les projets d'organisations terroristes. Que préconiser alors ?

## Adapter la doctrine d'emploi des forces

Le 8 juin 2018, Gérard Collomb, alors ministre de l'Intérieur, dans un discours aux forces mobiles et prenant acte des besoins accrus d'intervention imputables aux événements climatiques ; aux mouvements de résistance actifs ou passifs (mouvements « zadistes », camps illégaux de migrants...) ; aux mouvements de contestation ou de grèves (gilets jaunes...) ; à la menace terroriste constante ; aux atteintes à l'image des forces de sécurité assimilées à des outils de répression ; préconisait la définition d'une nouvelle doctrine d'emploi des moyens de l'État.

Celle-ci s'articulerait désormais autour d'une meilleure préparation et anticipation (opérationnelles et stratégiques) des manœuvres d'ordre public (en particulier par la mobilisation toujours plus importante du renseignement) ; une judiciarisation plus efficace (tant par l'acquisition de compétences plus affirmées en matière de droit et l'incorporation d'officiers de police judiciaire, que la coopération sécurité-justice) ; la lutte contre les *fake news* capables de « venir jeter l'opprobre sur l'ensemble des forces de l'ordre, et contribuer à tendre la situation partout en France » ; enfin par le renforcement des moyens et la protection des unités par leur ministre de tutelle. Le 3 octobre 2018, il démissionnait.

## Développer une nouvelle vision

La culture stratégique contre-insurrectionnelle française a souvent été louée et des travaux datant des périodes indochinoises ou algériennes ont été réétudiés pour servir de trame conceptuelle en Afghanistan ou en Irak. Comment dès lors, imaginer que sur son propre sol, la France soit mise en défaut par quelques unités de *Black blocks* ; de réseaux délinquants ; d'individus ou groupes agissant au profit d'idées terroristes ? Oserions-nous dès lors nous poser la question du colonel Charles Lacheroy à son arrivée en Indochine : « *Qu'est-ce que j'ai comme terrain, comme effectifs ? Où est l'ennemi ? Pourquoi n'avons-nous pas déjà gagné ?* » [Villatoux & Villatoux, 2012]. Entre son arrivée en 1951 et son départ à l'été 1953, le colonel Lacheroy développe un « *outillage conceptuel complet sur la guerre révolutionnaire* ». N'est-il pas temps de faire de même pour éviter le chaos promis par M. Collomb et éviter « *l'émergence de mouvements radicaux, qui en milieu urbain comme en milieu rural, recourent de plus en plus à la violence ?* » Et de quelle façon une approche d'intelligence peut-elle favoriser l'émergence de solutions ? Quelle serait alors la trame de cet outillage conceptuel de reconquête du territoire ?

## Oser nommer la réalité

Dans un essai paru en 1944, Camus a écrit que « *mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde* » [Camus, 1944]. Peut-on dénommer «objet» les problèmes sécuritaires qui nous environnent ? Sans aucun doute. Cela passe, pour les acteurs de la sécurité, par une parfaite connaissance du terrain, une maîtrise sereine des risques.

En appliquant au territoire les théories évolutionnistes de Lamarck, nous pourrions, de façon intuitive, affirmer que celui-ci, tel un être vivant, évolue sous la double influence de la complexification de son organisation interne (phénomène de dynamique interne) et d'une diversification pour s'adapter aux conditions de leurs environnements respectifs (interférence de facteurs externes). On retrouve là en substance, les notions d'épigénétique (vulgarisée par Joël de Rosnay) et d'autopoïèse (attribuée à Humberto Maturana et Francisco Varela).

L'identification détaillée des acteurs du territoire, la compréhension des mécanismes internes qui le gouvernent, l'appréhension des risques qui le menacent peuvent seules assurer le maintien de la sécurité du quotidien, et permettre d'envisager sereinement mais avec vigilance l'apparition de dangers prospectifs.

En septembre 1998, un groupe de travail de l'OMS affirmait que « *la sécurité comporte deux dimensions : une dimension objective appréciée en fonction de paramètres comportementaux et environnementaux objectifs et une dimension subjective appréciée en fonction du sentiment de sécurité ou d'insécurité de la population* » [OMS, 1998]. Ces deux dimensions s'influencent réciproquement et influent sur la santé et le bien-être des populations.

Les liens particuliers évoqués plus haut entre la gendarmerie et la population nous amènent à penser qu'elle seule peut conduire, renforcée par des unités d'intelligence territoriale, le triptyque qui sous-tend cette philosophie : compréhension – pénétration – maîtrise.

## Compréhension

En prenant exemple sur le travail de Gonot et Loinger: *Méthodologie de la prospective régionale* [Gonot & Loinger, 1994] il nous apparaît judicieux de concevoir une « méthodologie de compréhension du territoire » à même de décrire la systémique territoriale. Des équipes mixtes d'IE, de gendarmerie centrale et territoriale la mettront en œuvre. La « méthodologie de compréhension du territoire » doit être un outil tourné vers l'action. Loin d'être destiné à l'utilisation dans les hautes sphères, il doit permettre les communications permanentes montantes et descendantes) *Bottom-up* et *Top-down*), mais surtout transversales. À terme, c'est tout à la fois la structure du système territorial, son organisation (« l'organisation conditionne le fonctionnement »), ses acteurs, les processus qui l'animent qui seront déconstruits afin de mettre en évidence sa configuration dimensionnelle, relationnelle et sinon d'anticiper, tout au moins de percevoir, ses évolutions dans le temps.

La méthodologie veillera à coller au plus près du monde réel afin d'éviter que les représentations ne soient qu'une vue de l'esprit. Cela suppose transparence et coopération totale des différents échelons pour conduire une approche, certes imposée par le haut, mais que chacun doit pouvoir s'approprier.

Le territoire est un espace de problèmes et d'enjeux. Ceux-ci doivent être mis en évidence tout comme une autre dimension, souvent ignorée en prospective : le risque. Celui-ci doit être appréhendé selon la logique de « *vulnérabilité territoriale* » définie par D'Ercole et Metzger pour qui « *il existe, au sein de tout territoire, des éléments localisables susceptibles d'engendrer et de diffuser leur vulnérabilité à l'ensemble d'un territoire, provoquant des effets qui peuvent perturber, compromettre, voire interrompre son fonctionnement et son développement. Dans cette logique, l'analyse de vulnérabilité territoriale vise prioritairement à identifier, caractériser et hiérarchiser les espaces à partir desquels se crée et se diffuse*

*la vulnérabilité au sein du territoire. Elle permet donc de définir les espaces pour lesquels des actions de prévention des risques auraient une grande efficacité, prenant ainsi le contre-pied des interventions habituelles visant la réduction des risques, le plus souvent ponctuelles et choisies de manière contingentes» [D'Ercole et Metzger, 2009].*

Dès lors, c'est bien un système d'intelligence sociétale (dans tous les sens du terme) qui se met en place et non plus uniquement de renseignement.

## **Pénétration**

L'élaboration de cette intelligence passe par « la sortie des fortins » et les échanges volontaires et structurés avec la population, avec les acteurs du territoire (entreprises, associations, organisations culturelles...). Ce n'est donc plus lors d'opération de maintien de l'ordre ou de police judiciaire que les échanges doivent se faire, mais bien de façon volontaire, au cours de rencontres en tête-à-tête ou petit comité, conduits par des équipes spécialement formées à la transversalité (politique, économique, religieuse, sociétale), aux risques (économiques, industriels, religieux, sociétaux, géophysiques), ainsi qu'à l'analyse et à la représentation systémique.

Gageons qu'à terme cette démarche – susceptible d'inquiéter les acteurs dans un premier temps – ne peut que renforcer l'image d'une gendarmerie, soudain non plus perçue comme répressive, mais au contraire à l'écoute des acteurs et populations du territoire. Elle doit permettre de détecter des signaux faibles ou plutôt ce qu'Humbert Lesca préfère dénommer les « *signes d'alerte précoces* ». Des canaux de diffusion privilégiés permettront de remonter ces signes à des analystes dûment formés pour les interpréter et les distribuer, si nécessaire, à des fins d'action. À l'échelon territorial, elle doit également permettre de mieux cibler les processus sur lesquels agir et les acteurs à contrôler.

Cette approche suppose également l'abandon des deux « peurs » politiques qui coexistent depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'emploi de forces armées sur le territoire national : « *celle de son usage contre le peuple – ou l'une quelconque de ses composantes – et celle de son retournement contre le pouvoir en place* » [Henninger, 2016]. Aussi, le politique devra-t-il laisser « suffisamment de mou » aux équipes allant au contact et ne pas craindre une fraternisation qui, c'est certain, serait contre-productive.

## **Maîtrise**

Afin d'inverser totalement le cycle confiance-défiance envers les forces de sécurité, plus particulièrement la gendarmerie, il nous apparaît opportun de réfléchir à une stratégie de long terme. Précisons que celle-ci peut nécessiter des modifications de la loi et des règles de déontologie et ne peut se mettre en place que dans une transparence totale.

Face aux stratégies de lutte du « faible au fort », qu'il s'agisse de la Taqîya ou de stratégies de dissimulation alternatives de groupes radicaux de toute obédience religieuse, bord politique ou anarchistes ; aux mouvements désordonnés de corps sociaux ; aux stratégies de pillage de notre économie, de nos savoir-faire, de nos technologies par des délinquants en col blanc, que faire ? Et comment prévenir l'utilisation de *fake news* ou le dévoilement des médias sociaux ; lutter contre les atteintes faites aux individus et aux biens ? N'est-ce pas en utilisant le même type d'armes ?

Le temps n'est-il pas venu pour la gendarmerie (à moins qu'il ne s'agisse de forces de sécurité économiques) de pénétrer en profondeur le tissu économique, social, associatif, et ce, non plus uniquement en tant que surveillant et agent de renseignement, mais en tant qu'acteur de la vie réelle ? Un modèle qui pourrait s'inspirer du principe de « Dwi Fungsi » accordé en Indonésie, certes à une période trouble, aux forces de sécurité. Entrepris après le coup d'État de 1965, ce système leur attribuait, au-delà de la dimension militaire, un rôle dans la vie socio-économico-politique. Au bout de

quelques années, la filiation historique d'organisations associatives ou de sociétés avec les corps militaires se perd dans les mémoires et demeure complexe à percer même pour les étrangers les plus aguerris.

## Conclusion

Une pensée dominante entend mettre entre les mains de la technologie (contrôle des communications, police d'Internet, surveillance caméras, drones...) l'avenir de la sécurité. Si le marché peut être juteux, il pourrait s'avérer bien loin de la préoccupation des citoyens et facilement contournable. Nous pensons au contraire que les forces de sécurité doivent se rapprocher de ceux-ci, non pas simplement au travers d'une police du quotidien, mais bien au travers d'une méthodologie structurée de connaissance du territoire (structure, organisation, processus, acteurs, risques). Celle-ci passe par le développement d'échanges permanents avec les populations (individus, entreprises, associations, cultes religieux, corps sociaux divers...) et doit permettre, à terme, de ne plus percevoir les forces de sécurité sous un angle purement répressif. Dans cette logique, la gendarmerie, par la place spécifique qu'elle occupe sur le territoire, par le maillage de l'hexagone, nous apparaît comme la force idéale d'action et de proposition.

Mais cela ne saurait suffire pour faire face à la multiplication, diversification et complexification des menaces, aussi proposons-nous qu'une réflexion s'amorce sur la pénétration plus profonde de la vie socio-économico-politique par « la quatrième armée ». Il s'agit bien de développer une véritable « intelligence sociétale » pour contrer les forces destructrices qui sapent les fondements de la société française. Une approche dont la mise en œuvre sur une zone territoriale de gendarmerie permettrait d'évaluer la pertinence n

---

## Bibliographie

CAMUS (A.), 1944, «Pour une philosophie de l'expression» , *Poésie* 44, 17, p. 22.

CLERC (P.), 2017, *Intelligence économique et sécurité globale: quels enjeux pour les territoires dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, Académie d'Intelligence Economique.

D'ÉRCOLE (R.) & METZGER (P.), 2009, «La vulnérabilité territoriale : une nouvelle approche des risques en milieu urbain », *Cybergeo: European Journal of Geography*, Dossiers, «Vulnérabilités urbaines au sud» , document 447, mars 31, doi:10.4000/cybergeo.22022

FOURNIE (P.), DOU (H.), & JUILLET (A.), 2020, *Effondrements et géopolitique du COVID-19*, Bastia, Editions Anima Corsica.

GONOT (F.) & LOINGER (G.), 1994, *Méthodologie de la prospective régionale : rapport final, prospective et aménagement du territoire*, Centre national de l'entrepreneuriat(CNE), Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), Université européenne de la recherche.

HAENEL (H.) LIZUREY (R.) & PICHON (R.), 1999, *La Gendarmerie*, Que sais-je, Paris, PUF.

HENNINGER (L.), 2016, «Le maintien de l'ordre en France depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle» , *Revue Défense Nationale*, 2016/1, 786, p. 57-64. Récupéré sur file:///C:/Users/utilisateur/Downloads/RDNA\_786\_0057.pdf

IFOP, 2020, *Baromètre sur l'image comparée des gendarmes et des policiers - vague 6*, IFOP.

LIZUREY (R.), 2006, *Gendarmerie nationale - Les soldats de la loi*, Paris, PUF.

OMS, Septembre 1998, *Sécurité et promotion de la sécurité : aspects conceptuels et opérationnels*, Québec.

PISTRE (P.) & RICHARD (F.), 2018, «Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines», avril 27, récupéré sur Géoconfluences: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-France>

Sénat, 2008, *Quel avenir pour la gendarmerie ?*, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, groupe de travail chargé d'une réflexion sur l'avenir de l'organisation et des missions de la gendarmerie, Paris, Sénat, Consulté le 2021, sur <https://www.senat.fr/rap/r07-271/r07-2710.html>  
VILLATOUX (M.-C.) & VILLATOUX (P.), 2012, «Aux origines de la "guerre révolutionnaire" : le Colonel Lacheroy parle», *Revue historique des armées*, 268, p. 1-11.

(1) Enquête EQP19 du 31/03/2020. Selon ce sondage réalisé par le LAB'PSQ (Laboratoire de la police de sécurité du quotidien), l'université Savoie Mont-Blanc et le centre de recherche de l'École nationale supérieure de police, 85 % de la population sondée auraient une image positive des forces de sécurité intérieure.

(2) Sur les critiques de la méthodologie voir <https://factuel.afp.com/85-dopinions-tres-positives-et-positives-de-la-police-plus-complique-que-cela-selon-les-auteurs-de>.

(3) Voir <https://www.casden.fr/Votre-banque-cooperative/Suivre-nos-actualites/Espace-presse/Sondage-CASDEN-BVA>